

BÉNÉFICIEZ DU PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES




LE GRAND-FIGEAC MOBILISE DES FINANCEMENTS POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

www.grand-figeac.fr / 05 32 09 54 80

Vous souhaitez améliorer votre habitat, le rendre plus confortable, moins énergivore, plus accessible.... Depuis plusieurs années, le Grand-Figeac est engagé dans un **Programme d'Intérêt Général (PIG)** dont le périmètre inclut toutes les Communes du territoire et qui permet :

- **Aux propriétaires bailleurs** de réhabiliter des logements pour les louer à titre de résidence principale pour le locataire,
- **Aux propriétaires occupants** qui ont des revenus modestes d'obtenir des aides financières conséquentes.

Vous pouvez sous certaines conditions, bénéficier d'aides cumulées de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), du Conseil Départemental du Lot, de la Région Occitanie, de la Communauté de Communes du Grand Figeac, des caisses de retraite...

Quels sont les travaux éligibles :

- Les travaux de **rénovation énergétique**,
- Les travaux d'**adaptation de votre logement**, à la vieillesse ou au handicap,
- Les travaux de **réhabilitation d'un logement** dégradé/indigne...

Comme déjà plusieurs centaines d'habitants du Grand-Figeac, n'hésitez pas à prendre contact avec **SOLIHA, l'opérateur de la Communauté de Communes**, qui étudiera l'éligibilité de votre projet.

13 permanences mensuelles réparties sur le Grand-Figeac sont à votre disposition pour un rendez-vous.

CONTACT - Tél : 05.32.09.54.80 ou par mail à habiterlegrandfigeac@solihha.fr

ZOOM SUR 2 projets subventionnés par le Programme «HABITER LE GRAND-FIGEAC»

Madeleine, 78 ans

Elle n'osait plus utiliser sa baignoire dans laquelle elle avait glissé plusieurs fois. Elle a pris contact avec l'opérateur SOLIHA.

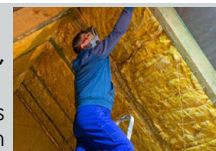
« Un Technicien spécialisé de l'association SOLIHA est venu chez moi et m'a conseillé de remplacer la baignoire par une douche équipée de barres d'appui, et de même pour les toilettes. Il m'a bien précisé tout ce que je devais demander à l'artisan pour l'établissement du devis. Puis SOLIHA a vérifié que le devis proposé correspondait à mes besoins et a étudié les financements possibles afin que mon reste à charge soit le plus faible. Entre la participation de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), ma caisse de retraite et la subvention de la Communauté de Communes, je n'ai presque rien déboursé. Aujourd'hui, j'utilise ma salle d'eau en toute sécurité et ça me change la vie ! ».



Pauline et Julien

Ils ont acheté leur première maison en 2020. Après un premier hiver où ils ont payé une facture énergétique importante, ils ont souhaité remplacer la vieille chaudière à fioul.

Sur les conseils de leur artisan, ils se sont rendus à l'une des permanences Habitat du Grand-Figeac pour connaître le montant des aides qui pouvaient leur être accordées pour installer une chaudière à granulés. La maison n'étant pas bien isolée, le thermicien leur a également conseillé de revoir l'isolation de la toiture ainsi que celle du plancher. Le gain énergétique après travaux étant de plus de 35%, ils ont pu bénéficier du dispositif « Habiter Mieux » de l'ANAH, ainsi que des aides du Département du Lot et du Grand-Figeac. Leur reste à charge a été de 40% de la facture globale. « Sans ces aides, il est clair que nous n'aurions fait que le strict minimum. Au début, on pensait même ne faire que réparer la chaudière. C'est notre artisan qui a le label RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), qui nous a dit qu'il serait mieux de la remplacer, et qu'il y avait des aides possibles. Il nous a conseillé de demander un RDV avec SOLIHA. Et de fil en aiguille, on se retrouve avec une chaudière toute neuve et une maison super bien isolée. Un investissement à moindre coût qui sera vite rentabilisé. »



Communes du Grand-Figeac, téléchargez :

- [L'article complet du Service Habitat - Cadre de Vie du Grand-Figeac](#)
- [Le dépliant «Habiter le Grand-Figeac»](#)
- [L'affiche «Habiter le Grand-Figeac»](#)

